

Levallois, le 10 février 2011

Monsieur Pierre Kosciusko-Morizet

c/o PriceMinister

57, boulevard de la Villette

75010 Paris.

Objet: Conseil National du Numérique: Propositions du CNLL

Monsieur,

Dans le contexte de la création du CNN, vous avez bien voulu consulter le Conseil National du Logiciel Libre, et nous en sommes honorés.

Nous vous prions de bien vouloir trouver ci-joint les analyses et les propositions portées par les 200 entreprises membres du CNLL, au travers des clusters régionaux et groupes thématiques des pôles de compétitivité, qui le constituent.

Nous nous tenons à votre disposition pour continuer à contribuer de manière constructive aux travaux du Conseil National du Numérique.

Très sincères salutations,

Patrice Bertrand
Président du CNLL
Président du Comité Open Source de Syntec Numérique

Synthèse de la réponse du CNLL

Le Conseil National du Logiciel Libre (CNLL), représente 200 entreprises consacrées au Logiciel Libre, par l'intermédiaire des clusters régionaux et groupes thématiques des pôles de compétitivité qui le constituent. Le CNLL demande que la voix des entreprises acteurs du Logiciel Libre en France soit entendue au sein du Conseil National du Numérique.

Les Logiciels Libres forment le socle discret mais essentiel, la condition nécessaire même, de toute l'économie numérique, depuis ses débuts. Ils sont la partie immergée d'un iceberg gigantesque dont la surface porte Amazon, Facebook ou PriceMinister. Ne serait-ce qu'à ce titre, il est important de les garder à l'esprit lorsqu'on se penche sur le numérique en France.

La vision du CNLL quant aux missions et au fonctionnement du CNN est exposée dans le document ci-joint, dont les éléments clés sont présentés ici en synthèse.

- Le CNN devra aider à remettre les politiques en phase avec le présent numérique. Pour cela, il devra susciter la participation d'acteurs de terrain, maîtrisant certes les technologies, mais plus encore les usages, les tendances, les perceptions même, aussi bien que les dimensions économiques. Pour cela, le CNN doit réunir des professionnels impliqués dans le numérique, afin d'apporter au gouvernement un éclairage expert.
- Les missions du CNN doivent être de promotion davantage que de régulation; il doit aider le gouvernement à créer un contexte favorable au numérique, mettant cette révolution au service de la société française, de ses citoyens, de son économie, de ses entreprises. Les acteurs qui le composent doivent avant tout partager cette ambition.
- L'éclairage expert du CNN ne sert pas que l'élaboration des lois, il sera bénéfique également dans l'évaluation des investissements de l'Etat, qui pourront être mieux dirigés vers des projets réalistes et pertinents;
- Le CNN doit en particulier aider le gouvernement à trouver le meilleur équilibre entre la protection des acteurs aux modèles anciens, qui souffrent de changements trop rapides, et la promotion des modèles nouveaux, portés par des acteurs en plein essor.
- Le CNN devra consulter largement la diversité des acteurs du numériques, mais savoir se protéger des lobbies trop puissants, et des acteurs en situation dominante.

Sans naïveté, les acteurs du Logiciel Libre mettront en avant les bénéfices de l'ouverture, que ce soit en matière de standards, de gouvernement, de données publiques, d'innovation, ils argumenteront souvent en faveur d'une plus grande liberté, mais cela de manière pertinente et experte.

Ils apporteront des idées neuves, telles que la création de fondations reconnues d'utilité publique consacrées au Logiciel Libre, et expliqueront par exemple comment l'Etat peut stimuler l'usage de la signature électronique en s'appuyant sur du Logiciel Libre.

Ils souligneront comment les Logiciels Libres peuvent amener des économies importantes pour l'Etat, les collectivités locales et les grandes administrations.

Les acteurs du Logiciel Libre sont actifs au sein d'associations dynamiques, où ils échangent autant leurs logiciels, que leurs analyses. Les entreprises agissant dans le Logiciel Libre sont très connectées à ces réseaux humains. Les communautés du Logiciel Libre apportent un point de vue unique: elles avaient adopté des modes de travail et d'échange en réseau longtemps avant l'essor des réseaux sociaux grands publics; elles sont en pointe sur la maîtrise technique des outils de l'Internet; elles sont éprises de liberté et d'ouverture, mais particulièrement soucieuses aussi de confidentialité et de vie privée; elles savent mettre la technologie au service de l'échange comme au service de la protection.

Le document ci-joint développe ces idées et points de vue.

Réponse du CNLL

Le CNLL

Le Conseil National du Logiciel Libre (CNLL) représente les entreprises acteurs du Logiciel Libre en France. Il réunit les grandes associations régionales d'entreprise consacrées au Logiciel Libre, et les groupes thématiques des Pôles de Compétitivité. Le CNLL a été fondé début 2010, afin de donner une représentation nationale à l'ensemble de cette filière.

Le président du CNLL, Patrice Bertrand, est également, depuis octobre 2010, président du Comité Open Source constitué au sein de Syntec Numérique.

Le CNLL répond à la consultation lancée par le CNN, afin d'alimenter la réflexion quant aux missions, à la gouvernance et au financement de cette instance.

Nous pensons qu'il serait pertinent et utile que le CNLL soit représenté au sein du futur CNN, afin de donner l'éclairage spécifique et expert de l'ensemble des acteurs économiques du Logiciel Libre en France.

Missions de stimulation plus que de régulation

Nous pensons que la mission principale du CNN doit être d'aider le gouvernement à construire un environnement favorable à l'essor d'acteurs du numérique, à stimuler une économie du numérique créatrice de valeur et d'emplois pour la France, et plus largement à mettre les technologies du numérique au service des français. Dans cette perspective, le CNN doit offrir au gouvernement l'éclairage des professionnels et acteurs engagés du numérique afin de permettre des politiques plus en phase avec la réalité.

Il existe différentes instances contribuant à la régulation du numérique, parmi lesquelles on peut citer l'Hadopi, la CNIL ou encore l'ARCEP. Nous pensons que le CNN doit se donner pour mission première la promotion, la stimulation du numérique en France.

Promotion et régulation s'opposeront parfois, mais s'il est manifeste que le gouvernement manque parfois d'un éclairage avisé en matière de numérique, il n'apparaît pas qu'un nouvel organe de régulation soit requis.

Contrôle et ouverture

Contrôle ou ouverture ? Voilà l'un des choix qui souvent se présentent aux pouvoirs publics, et que le CNN doit éclairer. Le contrôle sur les usages et impacts du numérique peut viser à protéger les citoyens, certaines entreprises, certains modèles économiques anciens ou au contraire naissants, à lutter contre la criminalité sous ses formes anciennes ou nouvelles, et contre le terrorisme. L'ouverture quant à elle permet à l'information de circuler comme le sang numérique de la démocratie, mais aussi de l'économie, à des modèles nouveaux d'éclorre librement, à des entreprises de prendre leur essor.

Devant ce choix difficile, les acteurs du Logiciel Libre aideront à mettre en lumière sans naïveté les bénéfices de la liberté et de l'ouverture.

Le numérique, trop rapide ?

Le numérique a envahi notre société comme notre économie. Ce qui caractérise cette révolution, c'est son extrême rapidité. Facebook n'existait pas il y a 5 ans, et les réseaux sociaux comptent plus de 20 millions d'utilisateurs en France aujourd'hui. A ce niveau de fulgurance, les pouvoirs publics suivent difficilement, et distinguent mal ce qui doit être freiné ou encadré, ce qui doit être encouragé ou stimulé, et ce qui au contraire, doit s'épanouir librement sans intervention particulière de l'Etat.

Des pans entiers de notre économie et de notre industrie vivent des ruptures d'une brutalité jamais connue auparavant. Musique numérique, film numérique, livre numérique, manuel scolaire numérique,

presse online, ... Le numérique change la donne pour de nombreux secteurs de notre économie, à une vitesse telle que certains ont du mal à s'adapter, souffrent, et demandent la protection du législateur. Cette protection amortira parfois les chocs, mais n'arrêtera pas l'histoire. Parmi les choix difficiles qui se présentent à un gouvernement, on trouvera le dilemme entre protéger le présent ou préparer l'avenir. Les avocats du statu quo seront toujours les plus nombreux, et c'est précisément pourquoi les voix des porteurs d'avenir doivent être doublement écoutées. En matière de numérique, le Logiciel Libre est une partie essentielle de cet avenir, et ses acteurs ont des choses à dire.

Le législateur pense bien faire, toujours, mais en matière numérique il fait mal, souvent. Une connaissance imparfaite ou décalée de la part des pouvoirs publics donne parfois naissance à des lois et réglementations arrivant avec quelques années de retard, en décalage déjà avec les usages et avec les technologies. Alors que la réglementation, pour être utile et efficace, doit si possible précéder les usages, afin de les orienter et de les canaliser – dans les quelques cas où cela peut être souhaitable.

Le numérique transforme la vie publique

Le numérique transforme aussi notre démocratie, en donnant aux citoyens des moyens d'expressions nouveaux, instantanés, des flux d'information directs, entre individus, aux filtres presque inexistantes, qui transforment la vie politique. Ici aussi, les anciens s'inquiéteront de ces ruptures, mais ne pourront les empêcher. Ils constateront que les vieilles ficelles de la communication politique ne fonctionnent plus, mais auront du mal à en maîtriser les nouvelles. En politique comme ailleurs, le numérique sera vu par certains comme une menace, alors qu'il est porteur de promesses, et dans la vie publique comme ailleurs, il sera besoin d'un éclairage d'experts.

Le numérique, nouvel arsenal de la démocratie

Si dans nos démocraties anciennes, on imagine que les médias classiques offrent tout l'arsenal requis pour une vie politique libre et vivace, les événements récents en Tunisie et en Egypte ont montré de manière éclatante la puissance inégalée des armes nouvelles offertes par le numérique. Alors que, dans les remous de l'affaire Wikileaks, nous étions encore à nous demander s'il fallait s'inquiéter ou s'enthousiasmer des révolutions du numérique, ces peuples accédant à la liberté d'expression après des années de dictature nous apportent un nouvel éclairage.

Un monde sans frontière ?

Les usages sont mondiaux, et le numérique s'il n'abolit certes pas les frontières, les estompe certainement et les rend perméables. Les pays démocratiques ne peuvent fermer leur Internet, mais tentent d'y conserver une prééminence de droit national, qui sera de plus en plus difficile à tenir. Sauf à filtrer son Internet aux frontières, à la manière de quelques dictatures, c'est le plus petit dénominateur commun en matière de réglementation qui tendra à s'imposer. De plus en plus, les politiques en matière de numérique doivent être définies à l'échelon européen, voir au sein d'instances internationales.

Le monde numérique appartient-il à quelques géants américains ?

Parmi les menaces associées au numérique, on note la puissance de l'effet réseau et l'extraordinaire prime au premier, qui tendent à faire émerger très rapidement des acteurs géants en position de domination mondiale tels, après Microsoft, aujourd'hui Amazon, Google ou Facebook. Au delà de l'inventivité ou du dynamisme de la Silicon Valley, c'est l'effet réseau qui amène naturellement à faire émerger ces leaders mondiaux sur le plus grand des marchés.

Ainsi, le numérique amène avec lui une globalisation, et la domination d'un petit nombre de leaders mondiaux, qui sont

rarement européens, et profitent en outre de failles propres au numérique pour échapper largement à notre fiscalité.

Les lois seules ne protégeront pas la France de l'emprise de ces géants. Mais du moins, il convient de veiller à ce que leur puissance appuyée sur un lobbying efficace, et profitant de la lenteur et de la méconnaissance du législateur, n'amène à leur donner des avantages concurrentiels supplémentaires, par exemple au plan fiscal, mais aussi juridique.

Le CNN doit aider à évaluer la pertinence des investissements numériques de l'État

L'éclairage expert des professionnels ne sert pas que l'élaboration des lois. Dans le but de rattraper le retard observé dans quelques domaines stratégiques en matière de numérique, on a vu l'État stimuler financièrement des projets parfois très ambitieux, dont beaucoup d'experts auraient pu dire qu'ils n'étaient pas engagés sur les meilleures bases.

A vrai dire, sur de tels dossiers, il faudra aussi être vigilant quant au caractère désintéressé des recommandations de chacun. Car lorsque l'argent coule à flot, rares sont ceux qui savent garder un avis objectif s'ils peuvent par ailleurs en obtenir quelques parts. Sans être angélique, il n'est pas interdit de croire que les représentants du Logiciel Libre seront parfois plus libres de formuler des recommandations objectives.

Mutualisation et économies

Nous pensons que l'Etat pourrait tirer un bénéfice bien plus grand des Logiciels Libres, dans de très nombreux domaines, l'éducation par exemple, mais aussi la santé, ou bien l'administration publique.

On a pu voir souvent des collectivités locales et grandes administrations financer chacune des efforts de développement distincts portant sur le même besoin, alors que la dynamique des Logiciels Libres aurait permis de mutualiser ces efforts, amenant des économies importantes, mais aussi des

solutions de qualité, et peut-être aussi des logiciels de notoriété mondiale, dont des entreprises françaises seraient les porteurs et experts.

La force de l'ouverture

La montée en puissance de l'open source dans l'industrie du logiciel n'est que l'une des démonstrations d'une rupture qui dépasse la sphère du numérique. *Open government, open data, open innovation, open standards* ... le numérique a donné une force nouvelle à l'ouverture, des armes nouvelles au citoyen et un pouvoir décuplé à l'acteur individuel agissant en réseau ou au sein de communautés.

Il ne s'agit pas d'être naïf, et de nier les risques d'une ouverture excessive. On comprend que l'affaire Wikileaks puisse donner des sueurs froides à tous les gouvernements, et personne sans doute ne prônerait la publication généralisée de tous les télégrammes diplomatiques.

Néanmoins, la peur d'une ouverture débridée ne doit pas occulter les bienfaits d'une ouverture qui dans beaucoup de domaines, qu'elle soit espérée ou redoutée, sera inéluctable. Les acteurs du Logiciel Libre, réunis dans le CNLL, seront là pour en témoigner.

La force du non-lucratif

Les entreprises du CNLL sont partie intégrante du tissu économique français, dont elles sont parmi les PME les plus innovantes et les plus dynamiques.

Elles sont très soucieuses de la bonne santé de l'ensemble de notre économie, dont les autres acteurs sont leurs clients. Elles connaissent à l'évidence les impératifs de rentabilité de toute entreprise, et l'importance d'un contexte réglementaire et fiscal approprié.

Mais elles sont aussi les témoins, et parfois les acteurs aussi, des extraordinaires élans à but non lucratif, qui tiennent un rôle clé dans les révolutions du numérique. On pense naturellement à Wikipédia en figure

emblématique, mais en fait une majorité de projets de développement communautaires et de fondations tiennent un rôle semblable, plus important encore.

Les acteurs du Logiciel Libre ont cette caractéristique unique d'être à la fois impliqués dans la sphère économique, et connectés à la sphère non économique.

Fondations

A l'été 2010, le Conseil National du Logiciel Libre a demandé la création d'un statut nouveau de fondation consacrée au Logiciel Libre et open source, reconnue d'utilité publique, recevant les contributions des entreprises sous la forme de logiciels open source, ou de temps d'ingénieur développant ces logiciels. Nous avons expliqué comment une telle mesure permettrait à la France et à ses entreprises de tenir une place plus importante dans la construction et la gouvernance du socle de logiciels, en majorité libres, sur lequel s'appuie l'économie numérique.

Il nous semble que c'est une proposition que le CNN pourrait entendre et accompagner.

L'exemple de la signature électronique

La signature électronique est un excellent exemple d'une technologie depuis longtemps parfaitement mature, mais qui tarde à prendre son essor, et qui pourrait bénéficier d'une action des pouvoirs publics. Nous le citons en exemple car l'un des freins à son utilisation est la volonté de quelques acteurs d'y verrouiller un nouvel oligopole au moyen de technologies propriétaires, cela bien que les algorithmes sous-jacents soient tous du domaine public. Pour que la signature électronique décolle véritablement, se généralise dans la sphère des entreprises, il faut qu'elle s'appuie sur des standards librement implémentés, et des outils open source y seront particulièrement pertinents.

Pourquoi consulter les acteurs du libre ?

Une mission première du CNN devra être de remettre les politiques en phase avec le présent numérique. Pour cela, il devra susciter la participation d'acteurs de terrain, maîtrisant certes les technologies, mais plus encore les usages les tendances, les perceptions même. Les acteurs du Logiciel Libre représentent un écosystème particulier, baignant dans le numérique.

Les acteurs du Logiciel Libre sont souvent actifs au sein d'associations dynamiques, où ils échangent autant leurs logiciels, leurs astuces, que leurs points de vues. Les entreprises agissant dans le Logiciel Libre sont très connectées à ces réseaux humains, que ce soit par une implication directe, ou par celle de leurs salariés.

Les communautés du Logiciel Libre apportent un point de vue particulier. A certains égards, elles avaient adopté des modes de travail et d'échange en réseau longtemps avant l'essor des réseaux sociaux grands publics. Elles sont en pointe sur la maîtrise technique des outils de l'Internet. Elles sont éprises de liberté et d'ouverture, mais particulièrement soucieuses aussi de confidentialité et de vie privée. Elles savent mettre la technologie au service de l'échange comme au service de la protection. Elles sont jeunes, enfin, et donc savent témoigner des usages et des aspirations, qui de plus en plus prennent naissance chez les collégiens, pour remonter petit à petit les tranches d'âge.

Le socle de l'économie numérique

Les Logiciels Libres forment le socle discret mais essentiel de toute l'économie numérique, depuis ses débuts, et beaucoup estiment même qu'ils en étaient la condition nécessaire. Systèmes d'exploitation, plateformes de développement d'applications, bases de données, moteurs de recherche, outils de sécurité, ... dans tous les domaines du numérique, l'open source a offert des logiciels solides pour un coût très faible, permettant de construire l'infrastructure de l'économie numérique.

Les Logiciels Libres sont la partie immergée d'un iceberg gigantesque dont la surface porte Amazon, Facebook ou PriceMinister. Ne serait-ce qu'à ce titre, il est important de les garder à l'esprit lorsqu'on se penche sur le numérique en France.

Pour ces raisons, nous pensons que le Conseil National du Numérique gagnera à accueillir un représentant du CNLL, qui pourra apporter l'éclairage particulier des Entreprises du Logiciel Libre.

Petits acteurs, grand levier

Le chiffre d'affaire du plus grand acteur mondial de l'open source, RedHat, est un centième de celui des plus grands acteurs du logiciel propriétaire. Et en France, les plus grands acteurs sont des entreprises de quelques centaines d'employés. Une étude menée en mai 2010 par le CNLL montrait que les entreprises qui le constituent sont majoritairement de petite taille, à peine une dizaine d'employés pour une majorité d'entre elles.

Bien sûr, leur force de communication et leur pouvoir d'influence sont réduits également.

Mais il faut comprendre que cette assise économique modeste n'est pas le signe d'une moindre vitalité ou d'une moindre réussite. De manière naturelle, le Logiciel Libre est en bonne partie hors de la sphère économique. Les entreprises du CNLL sont le point d'articulation entre le monde communautaire et le monde économique. En termes de chiffre d'affaire, elles sont encore petites, mais elles sont les représentants d'un gigantesque patrimoine logiciel, sur lequel repose l'économie numérique. C'est pourquoi elles doivent être écoutées au sein du CNN.

Gouvernance

Toute la difficulté pour le CNN sera de susciter et d'entendre une large pluralité de points de vue, tout en se protégeant des lobbyistes trop puissants. Dès sa mise en place, beaucoup tenteront d'y assurer la prééminence de leur voix.

Entendre les points de vue de chacun est primordial, mais ce ne sera pas le plus difficile. Au final, le CNN devra en faire la synthèse, et proposer des choix. Certes, les arbitrages en fin de compte appartiennent au gouvernement et au parlement, mais le CNN ne peut se contenter de placer côte à côte dans un rapport final les positions divergentes des uns et des autres. Il doit émettre des recommandations lisibles, qui ne pourront pas satisfaire tous les acteurs consultés.

Il nous semble que le CNN pourrait compter entre 20 et 30 membres, qui devront représenter toute la diversité des acteurs du numérique : éditeurs de sites web, grands et petits, prestataires informatiques, éditeurs de logiciels, monde associatif, organisations de défense des consommateurs. Le Syntec Numérique doit naturellement y être représenté. Quelques représentants des grands acteurs américains y auront naturellement leur place, mais il conviendra de ne pas laisser leurs extraordinaires moyens financiers peser trop lourdement sur les orientations du Conseil.

Redisons-le : la mission première du CNN doit être de favoriser l'essor du numérique, au service de la société française, de ses citoyens, de son économie, de ses entreprises. A ce titre, les acteurs qui le composent doivent avant tout être choisis parmi ceux qui partagent cette volonté.

Financement du CNN

Il nous semble que le CNN doit fonctionner principalement par missions et auditions, ce qui ne demandera pas un budget important. Bien évidemment, il ne doit pas être financé par les acteurs dominants du secteur ; on a vu dans le secteur du médicament les dérives qu'un tel fonctionnement pouvait amener.